



Accusé de réception en préfecture  
015-211500830-20250623-D2025-3-8-DE  
Date de réception préfecture : 24/06/2025

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU CANTAL

**TRANSMISSION D'AVIS  
COMITE SOCIAL TERRITORIAL  
(Extrait du Compte Rendu)**

**Séance du :** 12/06/2025

**Collectivité :** COMMUNE DE JUSSAC

**Objet :** ACCUEIL D'UN APPRENTI

Suite à l'objet susvisé, je vous transmets ci-après, les avis formulés par le Comité Social Territorial :

**Collège des représentants du personnel : AVIS FAVORABLE à l'unanimité.**

**Collège des représentants des collectivités : AVIS FAVORABLE à l'unanimité.**

**OBSERVATION : Sous réserve de la transmission du Contrat d'Apprentissage**

Aurillac, le 12/06/2025

Le Président,

Louis CHAMBON

**NB :** La collectivité doit informer, par courrier adressé au Président du Comité dans un délai de 2 mois, le cas échéant, des raisons pour lesquelles ces avis n'ont pas pu être suivis - décret n° 85-565 du 30 mai 1985 article 31.

	<b>SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL</b>	
	<b>Objet : APPRENTISSAGE</b>	<b>Date : 01/2023</b>

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL : DOSSIER DE SAISINE  
CONDITIONS D'ACCUEIL D'UN APPRENTI**

**Référence :**

- Code du travail, articles D 4153-20 et suivants,
- Loi modifiée n°92-675 du 17 juillet 1992 relative à l'apprentissage
- Loi modifiée n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie
- Décret modifié n°93-162 du 2 février 1993 relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public

**Principe :** Le contrat d'apprentissage constitue une forme d'éducation alternée. Il a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel et technologique du second degré ou du supérieur. Un contrat est conclu entre l'apprenti(e) et un employeur. Il associe une formation en entreprise ou en collectivité publique et un enseignement dispensé dans un centre de formation des apprentis.

**Rappel :** La fonction maître d'apprentissage donne droit au versement d'une NBI de 20 points

**COLLECTIVITE :** MAIRIE DE JUSSAC

Nombre d'habitants : ... Municipale : 2040. / Totale : 2103

Adresse : ... 1 ALLEE DES PAVILLONS

CP : ... 15250 ..... Commune : ... JUSSAC

Personne en charge du dossier : ... DELPUECH Myriam

Tel : ... 04 71 46 65 44 ..... Courriel : ... Secretariat.mairie.jussac@orange.fr

AUGIL 2025 : 26 agents  
Nombre d'agents titulaires : ... 13 (+1 disponibilité) ... Stagiaires : ... 1

Contractuels : ... remplaçants = 3 / succépl = 2 / Apprentis = 1

**APPRENTI :** SAINT-LEGER Laura

Diplôme prépare : CAP AEPE (Accompagnant éducatif petite enfance)

Année scolaire : 2025/2026

Durée de l'apprentissage : du 23/09/2025 au 03/07/2026

Date de naissance : 23/02/2003

Nom et prénom de l'apprenti : SAINT-LEGER Laura

**CONDITIONS D'ACCUEIL :**

**SERVICE ACCUEILLANT :** École

*Joindre la copie de la fiche de poste de l'apprenti.*

\* **Environnement de travail** (Ex : atelier technique, restaurant, espaces verts, serres, bureaux....) :

École, Jouerme, Carrière

\* **Produits, outils et matériels utilisés** (Ex : Outils électro-portatifs, machines fixes, tondeuses, scies, véhicules, ordinateurs...) - Liste détaillée :

Produits pour le ménage

\* **Organisation du temps de travail :**

Nb d'heures hebdomadaires : 35h

Reparties sur .... 4,5 jours ou 5 jours

\* **Renseignements administratifs :**

Autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Permis de conduire

Habilitation électrique

Fiches de données de sécurité produits

Dérogation de la Direction du travail pour l'utilisation des machines et appareils particuliers

Avis favorable du médecin du travail pour l'utilisation de ces machines

Apprenti non concerné

\* **Conditions d'Hygiène et Sécurité :**

Désignation d'un Assistant de Prévention (Ex-ACMO) dans la collectivité : Oui  Non

Installations sanitaires : toilettes  douches  lavabo  évier  Armoire

Trousse de secours : Oui  Non

Liste détaillée des équipements de protection individuelle : gants, masques

**MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :** CASTANIER Audrey

Grade : Adjoint technique territorial

Fonction dans le service : Missions ATSER

Expérience professionnelle : Entrée le 26/02/2018 en remplacement titulaire en maladie. Titularisation le 08/07/2020. Maître d'apprentissage en 2023/2024 et 2024/2025

*Joindre la copie de la lettre manuscrite du maître d'apprentissage confirmant son accord pour exercer ses fonctions de maître d'apprentissage.*

Nombre d'agents composant le service :

12 aux écoles / Carrière  
dont 4 école Maternelle

### RAPPEL DE LA PROCEDURE POUR METTRE EN OEUVRE UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- 1 - Recenser les possibilités d'accueil/missions confiées à l'apprentissage
- 2 - Etablir une fiche de poste de l'apprenti
- 3 - Choisir le maître d'apprentissage
- 4 - Saisir le Comité Technique compétent
- 5 - Délibérer sur le recours à l'apprentissage
- 6 - Remplir les formalités administratives (CFA et DIRECCTE 15)  
- SITE : service-public.fr / Onglet "Formation-travail" / Contrat et carrière / Contrat d'Apprentissage  
Imprime CERFA 10103\*05
- 7 - Programmer la visite médicale (Médecine préventive du CDG 15)

Observations :

Organisme en charge du CAP : ADENGO  
5 rue du coq vert  
15000 AURILLAC

Fait à : Jussac Le : 06/05/2025  
Nom, prénom, qualité du signataire :

Signature

Le Maire,



Jean-François RODIER

### CADRE RESERVE AU CENTRE DE GESTION

<u>Date du Comité Social Territorial :</u>	<u>Avis du collège des employeurs :</u>  <u>Avis du collège des représentants du personnel</u>	<u>Observations :</u>
------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

Le Président du CDG 15

Louis CHAMBON

**Décision définitive prise par la collectivité :**

***Conformément à la réglementation, la collectivité ou établissement doit informer le CST des suites données à son avis. Le cas échéant, merci de bien vouloir transmettre l'acte administratif correspondant (délibération arrêté, etc.).***

Madame Audrey CASTANIER  
2 CHEMIN DES TAILLADES  
VARET HAUT  
15250 NAUCELLES  
06.82.27.82.22

Accusé de réception en préfecture  
015-211500830-20250623-D2025-3-8-DE  
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Naucelles, le 06/05/2025

**Monsieur Jean-François RODIER**  
**Maire**  
Commune de Jussac  
1 allée des Pavillons  
15250 JUSSAC

**OBJET :** Désignation du maître d'apprentissage

Monsieur le Maire,

Je soussignée Audrey CASTANIER, ai l'honneur de vous faire part de mon accord pour exercer les fonctions de maître d'apprentissage pendant toute la durée de la formation de Laura SAINT-LEGER, du 03/09/2025 AU 03/07/2026

Laura SAINT-LEGER va préparer son CAP PETITE ENFANCE au sein des services de l'école de Jussac. Aussi, en tant qu'adjoint technique territorial, mes missions et mon expérience professionnelle me permettent de remplir les conditions nécessaires à la fonction de maître d'apprentissage.

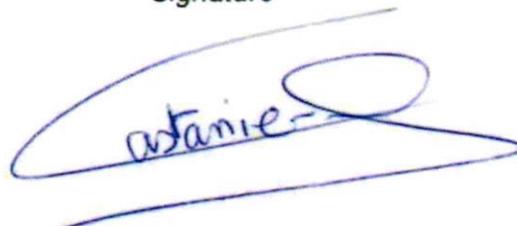
Je m'engage ainsi à :

- Contribuer à l'acquisition, par Laura SAINT-LEGER, des compétences nécessaires à l'obtention du diplôme préparé, en liaison avec l'école. J'assurerai à ce titre la formation pratique et organiserai le travail de Laura SAINT-LEGER en conséquence ;
- Confier à Laura SAINT-LEGER des tâches permettant l'exécution de travaux conformes à la progression annuelle de la formation dispensée par l'école ;
- Garantir le suivi de Laura SAINT-LEGER et du développement de ses compétences ;

Je vous prie de recevoir, Monsieur le MAIRE, l'expression de mes respectueuses salutations.

**CASTANIER Audrey**  
**Adjoint technique territorial**

*Signature*



Collectivité : Mairie de JUSSAC

**FICHE DE POSTE**

<b>IDENTITE DE L'AGENT OCCUPANT LE POSTE</b>	
Nom : SAINT-LEGER	Prénom : Laura
Date de prise de poste : 03/09/2025	
<b>POSITION STATUTAIRE</b>	
Catégorie : C	Emploi fonctionnel : NON
Grade : Sélectionner un grade	
Temps de travail : Complet	Horaires de travail :
Durée ou pourcentage d'activité :	35h sur 4.5 jours ou 5 jours
<b>DESCRIPTION DU POSTE</b>	
Service de rattachement : ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE	Nom du supérieur hiérarchique : 1ER ADJOINT, André ARNAL
Emploi et fonctions : Apprentie CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petit Enfance)	
<b>MISSIONS LIEES AU POSTE</b>	
Missions principales (description) :	
<p>Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques Aménagement et entretien des locaux de l'école maternelle et primaire (nettoyage et désinfection des locaux et du matériel destiné aux enfants) Transmission d'informations Participation aux projets éducatifs</p>	
Autres missions (descriptions) :	
<p>Lors du temps de restauration scolaire : encadrement des enfants au cours du repas ; mise en place d'activités adaptées au temps du midi Aide à la plonge, au service, à l'entretien Prise en charge des enfants avant et après le repas, avant et après l'école (garderie, surveillance cours, cantine) Accompagnement des enfants à la sieste Participation aux temps périscolaires et extrascolaires Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunions, conseils d'école..)</p>	
<b>SAVOIRS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant à partir de 2 ans,</li> <li>• Notions liées aux handicaps,</li> <li>• Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité,</li> <li>• Maîtrise des gestes d'urgence et de secours,</li> <li>• Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant</li> <li>• Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits</li> <li>• Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques de l'école...</li> </ul>	
<b>SAVOIRS FAIRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur</li> <li>• Réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence</li> <li>• Polyvalence</li> <li>• Disponibilité</li> </ul>	
<b>SAVOIRS ETRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patience</li> <li>• Qualités relationnelles, respect de l'encadrement</li> <li>• Sens pratique</li> <li>• Capacité d'écoute</li> </ul>	

### NIVEAU DE QUALIFICATION

Détenu :

Souhaité :

BAC Technologique Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Marketing (07/2020)

CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

### PARTICULARITES DU POSTE

Contraintes physiques / chimiques / biologiques et autres :

Mouvements répétitifs, Station debout prolongée, Bruit, , Contact avec le public, Travail avec les enfants, Travail en équipe,

Autres particularités :

### FORMATIONS SECURITE AU TRAVAIL (OBLIGATOIRE)

Détenues :

Souhaitées :

### EMPLACEMENTS DES DOCUMENTS RELATIFS A LA SECURITE

Document unique : MAIRIE

Registres de sécurité : ATELIERS TECHNIQUES

Consignes de sécurité : ATELIERS TECHNIQUES

Autres, Précisez :

Date de mise à jour de la fiche de poste : 06/05/2025

### SIGNATURES

L'autorité territoriale

Le supérieur hiérarchique

L'agent

Le :

Le :

Le :